

d'employés figurant à la feuille de paie le 15 de chaque mois). Avant 1925, le nombre d'employés à gages était calculé en divisant par douze le total enregistré mensuellement au cours des 12 mois, que les établissements eussent été en activité les douze mois ou non. Depuis lors, toutefois, pour ce qui est des industries saisonnières qui ne sont en activité que quelques mois de l'année, comme par exemple les scieries et les conserveries de fruits et légumes, la moyenne est établie en divisant le grand total des ouvriers enregistrés le 15 de chaque mois par le nombre de mois d'opérations. Cette modification ayant eu pour effet de faire accroître le nombre apparent d'employés, non seulement dans les industries saisonnières mais aussi dans les groupes où ces industries sont comprises, ainsi que dans les totaux se rapportant au Dominion et aux provinces, la moyenne des salaires ainsi que les moyennes per capita sont apparemment plus basses.

Le nombre d'employés à salaire et celui d'employés à gages, tels qu'établis ainsi, sont donnés pour chaque année après 1917, année du premier recensement relatif à la production manufacturière et figurent au tableau 21. En prenant les pourcentages des employés à gages et ceux du total des effectifs de chaque année comparativement à 1917, et répartissant ces pourcentages sur le volume de la production manufacturière de chaque année (voir pp. 419-420 pour l'indice du volume), les quotients permettent de tirer des conclusions relatives au rendement effectif par employé à gages et par employé à salaire pour les années après 1917, comparativement à cette dernière année. Les centrales électriques ayant été éliminées lorsqu'il s'est agi de calculer l'indice du volume de production, on n'a pas tenu compte non plus du personnel des établissements dans le calcul des pourcentages de 1917 relatifs tant à l'effectif à gages qu'au nombre total du personnel, et ils ne sont par conséquent pas inclus dans les indices du rendement effectif. Ces derniers sont affectés, il va sans dire, par ces modifications apportées à la méthode de calcul de l'effectif en 1925 et années subséquentes comparativement à 1924 et années précédentes. En autant que le changement fait gonfler le nombre apparent des employés occupés en 1925 et après, il fait baisser proportionnellement l'indice de la production effective. Les chiffres au tableau 21 indiquent en quelle mesure le chiffre de production de l'industrie moderne a augmenté, en dépit de l'accroissement relativement minime de l'effectif ouvrier, augmentation attribuable au progrès de l'organisation et au perfectionnement de l'outillage. Les capitaux engagés dans les industries manufacturières, sans compter les centrales électriques, accusent un accroissement de 73·8 p.c. entre 1917 et 1930, alors que l'effectif ouvrier a diminué de 1·2 p.c. et que la consommation de force motrice per capita de l'effectif a augmenté de 3·04 h.p. en 1917 à 7·49 h.p. en 1930. Le facteur de l'organisation perfectionnée ne peut être mesuré. On sait toutefois que le nombre des employés à salaire a augmenté de 35·2 p.c. depuis 1917, soit d'une façon mieux proportionnée à l'augmentation en production que l'effectif à gages. Il résulte de ce développement que le volume de production per capita de l'effectif ouvrier a augmenté de 44·5 p.c. contre 39·7 p.c. pour les employés à gages, ce qui est dû à l'accroissement proportionnellement plus fort du personnel à salaire. Les indices fournissent donc une preuve irréfutable de l'accroissement du volume de production par employé. Il faut se rappeler, toutefois, qu'en 1917, alors que bon nombre d'hommes se trouvaient en Europe, l'industrie occupait une multitude d'ouvriers peu entraînés, mais leur rendement inférieur se trouvait dissimulé par l'inflation des prix d'alors; il est donc très possible que la hausse soudaine des indices constatée entre 1920 et 1931 soit attribuable, en partie du moins, à l'élimination de la main-d'œuvre inférieure qui s'est faite lorsque les activités industrielles subirent un fort ralentissement.